



Mon contrat est-il valide ou pas?

Par **dikizzz**, le **25/06/2010** à **20:50**

Bonjour!

Je vais essayer d'etre le plus clair possible!

Il y a 5 ans, j'ai travaillé 1 an en intérim pour une entreprise de menuiserie aluminium et au bout de ces 1 an le patron m'a proposé une embauche!

Quand j'ai eu l'entretien, il m'a dit qu'il souhaitait m'embaucher dans son autre entreprise(il venait d'ouvrir une metallerie) mais que je continuerai à travailler dans la menuiserie le temps qu'il trouve un chef d'équipe métallier pour qu'il puisse me former! Mais tout ca devait se faire dans les mois qui suivaient la signature du contrat!

Voila maintenant 4 ans passées que je travaille dans la menuiserie et j'apprend dans la semaine qu'il a trouvé un chef d'équipe en metallerie et qu'il veut me mettre avec!
Durant notre entretien je lui fait part de mon désaccord car ca fait maintenant plus de 4 ans que je fais de la menuiserie et cela me plait alors que je n'ai aucun diplome en metallerie et aucune expérience!

Vu mon désaccord, il m'a dit qu'il me licencierait mais qu'il ferait en sorte que ca passe en démission!

J'ai un nouvel entretien lundi matin pour qu'on essayer d'en arriver à un accord!

Ayant un contrat dans la metallerie mais travaillant dans une menuiserie aluminium depuis plus de 4 ans, mon contrat est-il dans les règles?